

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 174)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 49

présenté par  
M. Hetzel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 TER, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.